

MAIRIE DE VATILIEU

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 11 AVRIL 2018 à 20 H 30

Présents : Mme DUPRAZ-FOREY, Mr NIEVOLLET, Mme PRELLE, Mrs FAYS, BERTHOLLET, MONNET, ROUX-BERNARD, Mme DOBREMEZ,

Absents : Mme BURRIAND-CHAMPIN, Mr CARLIN (excusés)

Mr MONNET Antoine a été élu secrétaire.

La réunion débute ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Madame le Maire présente à l'assemblée les résultats définitifs du compte administratif 2017 conformes au compte de gestion 2017 de la trésorerie.

Fonctionnement

Dépenses

229.017.10 €

Excédent fonctionnement 2017 : 66.206.65 €

Recettes

295.223.75 €

Investissement

Dépenses

160.069.35 €

Excédent d'investissement 2017 : 21.600.59 €

Recettes

181.669.94 €

Excédent total 2017 : 87.807.24 €

Après en avoir délibéré, le CM vote à bulletin secret le compte administratif 2017.
Madame le Maire, ordonnateur, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

7 votants : 7 voix Pour – adopté à l'unanimité

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2018

Afin de ne pas pénaliser les foyers fiscaux de la commune, notamment dans la perspective d'augmentation des taux des autres collectivités, Madame le Maire propose de ne pas appliquer d'augmentation des taux de la fiscalité communale pour 2018.

Madame le Maire propose à l'assemblée de voter les taux des contributions directes pour l'année 2018.

Taxe d'habitation	435.800	12.53 %	54.006
Taxe foncière bâti	253.600	20.69 %	52.470
Taxe foncière non bâti	20.000	55.19 %	11.038
Total			118.114

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

BUDGET PRIMITIF 2018

Madame le Maire énonce à l'assemblée les chiffres des divers chapitres du budget primitif 2018 préparé par la commission des finances.

Fonctionnement

Dépenses

Achats, var. stocks	18.030
Services extérieurs	40.315
Aut. Services extérieurs	15.900
Impôts et taxes	230
Charges de personnel	72.001
Aut. Charges de gestion	72.552
Charges financières	12.700
Reversements	14.457
Dépenses imprévues	5.000
Virement section investissement	36.374

Total 287.559

Recettes

Produis, services, ventes	4.712
Impôts et taxes	143.114
Dotations, subventions	122.163
Autres produits	400
Aut. Produits exceptionnels	4.000
Reversements	5.163

287.559

Investissement

Dépenses

Achat matériel	5.000
Ligne de crédit	150.000
Abri-bus	4.000
Travaux salle fêtes	102.418
Travaux voirie courante	14.635
Salle fêtes – travaux supplém.	15.000
Aménagt village étape	38.700
Emprunts - capital	28.400

Total 358.153

Recettes

FCTVA	8.450
Affectation résultats	58.200
Ligne crédit SDF	150.000
Subv salle fêtes Terriitoire	21.000
Subv. Salle fêtes Detr	12.268
Subv. Salle fêtes Région	12.200
Subv. Territoire accessib	17.511
Subv. Village étape Départ	7.942
Subv. Village étape Région	12.607

358.153

Après délibération, le Conseil municipal procède au vote à bulletin secret du budget primitif 2018.

8 votants : 8 voix Pour, 0 voix contre, 0 abstention- adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS

CENTRES DE LOISIRS ET ACTIVITES JEUNES 2018

Après discussion, le CM est d'accord pour reconduire les aides pour les familles dont les enfants fréquentent un centre de loisirs ou pratiquent une activité (sportive, culturelle, etc...)

Centre de loisirs : 40 € par enfant
Activités jeunes : 30 € par enfant

EXTERNALISATION DES PAIES

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le Décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion,
Vu l'avis du Comité technique départemental,
Vu le projet de convention d'adhésion au service des paies externalisées du centre de gestion de l'Isère,
Considérant la mise en place d'une prestation paie par le Centre de Gestion de l'Isère,
Considérant l'intérêt pour la commune de Vatilieu d'adhérer à la prestation paie du Centre de Gestion de l'Isère,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion de la commune de Vatilieu à la prestation paie du Centre de Gestion de l'Isère, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour les paies mensuelles de ses trois employés et trimestrielles de ses trois élus, selon les termes qui seront fixés dans le projet de convention.

COMPOSITION – EXTENSION CISPD – Approbation des communes membres

Vu la circulaire NOR INTK0800169C du 13 décembre 2008 relative aux conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance et conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance,
Considérant que les Conseils Intercommunaux de sécurité et de Prévention de la Délinquance sont rendus obligatoires dans les communes de plus de 10.000 habitants et dans celles qui comprennent des zones urbaines sensibles.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la relance du CISPD à l'échelle du Territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté,
Approuve l'intégration de la commune de VATILIEU au nouveau périmètre du CISPD Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté,
Valide l'animation et le portage politique du CISPD par sa présidente, Mme Nicole DI MARIA, au titre de son mandat de Vice-Présidente de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté déléguée à la cohésion sociale, la prévention et la politique de la ville,
Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution des présentes0

POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux de la salle des fêtes

- travaux de peinture sont terminés

- dalles du faux-plafond entièrement changées
- travaux de menuiserie et bar à terminer

REUNIONS INTERCOMMUNALES

Réunion du Syndicat scolaire

Thierry Berthollet fait le compte-rendu

- Vote du compte de gestion 2017
- Vote du compte administratif 2017 – l'excédent réalisé 2017 a permis de réduire les participations annuelles de 2018 des communes membres.
- Vote du budget primitif 2018

SEANCE CLOSE A 23 H 30